



## Doit-on toujours payer les dettes de nos parents?

Par **Piafette**, le **07/12/2009** à **15:23**

Bonjour,

je vous écris pour des amis et voici leur histoire : le père de mon ami est mort en 2000 laissant apparemment de grosses dettes derrière lui.

Pour éponger ses dettes, sa femme (la mère de mon ami) a vendu un appartement hypothéqué et a transféré l'hypothèque sur des terrains afin de continuer à rembourser sa dette. Puis elle a cessé de payer et aujourd'hui avec les intérêts la dette s'élève à 317000 euros et mon ami ainsi que son frère étant les héritiers doivent rembourser.

Que peuvent-ils faire contre cela? D'autant plus que leur mère a refait d'autres dettes entre temps...

Merci de votre réponse.

Par **fabienne034**, le **07/12/2009** à **15:34**

soit ils renoncent à la succession,

soit ils acceptent la succession, vendent tout remboursent et gardent le solde

ils ont le bénéfice de l'inventaire.

Pour tout savoir sur la succession:

<http://www.fbls.net/testamentinfo.htm>

Par **Piafette**, le **07/12/2009** à **15:52**

Merci beaucoup pour votre réponse Fabienne, je leur ai transmis.

Si d'autres personnes ont déjà vécu ce cas, je suis toujours intéressée par d'autres témoignages!!

Merci à vous!